

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Enfance - Famille  
Service des Actions Préventives  
1048

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 AVRIL 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME BRIGITTE DEVÉSA**

**OBJET : Conventions de dotations globalisées concernant les services sociaux relevant de la protection de l'enfance.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la PMI, la santé, l'enfance et la famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de ses missions, le Département participe au financement des actions relevant de la prévention et de la protection de l'enfance.

Ainsi, en application des dispositions légales et réglementaires du code de l'action sociale et des familles, les associations gestionnaires de services sociaux sont financées, après procédure contradictoire, par arrêté départemental fixant la dotation globale correspondante.

En application de l'article R 314-105 du code de l'action sociale et des familles ce financement fait l'objet d'une convention de dotation globalisée qui permet une meilleure maîtrise des crédits alloués au fonctionnement des services.

Six associations gestionnaires de services sociaux relevant de la protection de l'enfance et de la prévention sont concernées, les conventions actuelles étant arrivées à échéance :

Services d'aide et accompagnement à domicile pour familles fragiles :

Association aide familiale populaire - AAFP  
57, avenue de Saint Just - 13013 Marseille.  
Présidente : Madame Francette CASTAGNO

Aide à domicile en milieu rural - ADMR  
389, route de Maillane - 13210 Saint-Rémy-de-Provence  
Président : Monsieur Alain BUIRE

Services d'assistance éducative en milieu ouvert :

Association pour la réadaptation sociale - ARS  
6, Rue des Fabres - 13001 Marseille  
Présidente : Madame Catherine NAAR

Education protection insertion sociale - EPIS  
68, Rue de Rome - 13006 Marseille

Président : Monsieur Joël CANICAVE

Association nationale d'entraide féminine - ANEF  
178, cours Lieutaud - 13006 Marseille  
Président : Monsieur Joël CANICAVE

Service de prévention spécialisée :

Maison de l'apprenti  
83, Boulevard Viala - 13015 Marseille  
Président : Monsieur Jean-Claude RAZZOLI

Ce rapport ne comporte pas d'incidence financière, les dépenses inhérentes à ces conventions étant inscrites au budget départemental.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL